Le jardin de l’Hôtel de Ville

Le jardin de l'Hôtel de Ville d'Epernay est labellisé "Jardin remarquable". Imaginé au milieu du XIX^{e} siècle pour agrémenter l’hôtel particulier de la famille Auban-Moët, il relève à la fois du style à la française et du parc paysager.



Le jardin de l'Hôtel de Ville est symbolique d'une pratique horticole et paysagère, et témoin par son ensemble bâti – ancien hôtel particulier, communs et murs – et horticole d'une époque" explique la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) du Grand Est.

Le parc allie en effet deux grands styles d’ordonnancement paysager, avec un style ordonné (symétrie dans l'axe du perron, de la fontaine, ou encore des différentes statues) et des zones plus bucoliques (allées sinueuses, pièces d’eau, bosquets, Temple d'Amour, grotte artificielle, ponton…).

Les arbres centenaires (marronniers, sapin d'Espagne, hêtre pleureur, ginkgo…) ont été conservés lorsque leur état le permettait.

Préservé presque à l'identique à la suite d'interventions et restaurations de la Ville, il représente environ 1,6 hectare de végétation sur l'avenue de Champagne. *"Ce jardin est parfaitement intégré dans un ensemble de maisons de champagne".*

Le parc est par ailleurs très apprécié pour sa fraîcheur et sa situation au cœur de ville. Il est très fréquenté par de nombreux publics comme les Sparnaciens et touristes et accueille de nombreuses manifestations. *"Il est un exemple réussi de conciliation des usages"* souligne la DRAC.

Le label "Jardin remarquable" :

Le label, attribué par le ministère de la Culture et de la Communication, récompense les parcs et jardins ouverts au public qui répondent à des critères d’exigence et de qualité, parmi lesquels l’intégration dans le site et la qualité des abords, la présence d’éléments remarquables, l’intérêt botanique et historique ou encore la qualité de l’entretien. Les "Jardins remarquables" d’Epernay sont notamment à découvrir chaque année début juin lors des "Rendez-vous aux jardins".

Il a été décerné aux jardins de l’Hôtel de Ville et de l’Horticulture en 2011, puis renouvelé en 2026 pour une durée de 7 ans.



















Infos pratiques

Adresse :

7 bis, avenue de Champagne 51200 Epernay

Horaires d'ouverture :

De octobre à avril :

- du lundi au samedi de 7h à 20h
- le dimanche de 8h à 20h

De mai à septembre :

- du lundi au samedi de 7h à 21h
- le dimanche de 8h à 21h

Liens utiles
Label "Jardin remarquable"
Le jardin de l'Horticulture, "Jardin remarquable"